



- équilibre ou proche
- déséquilibre
- déséquilibre important
- limite de périmètre élémentaire
  
- préfecture
- grand et moyen cours d'eau
- limite de bassin versant hydrographique
- limite régionale
- limite départementale

Hors Occitanie, seules les données du bassin Adour-Garonne sont représentées.

MÉTHODOLOGIE

**BASSIN ADOUR-GARONNE**

Sur les cours d'eau et leurs nappes d'accompagnement, comparaison (2012) entre :

- le volume prélevable à partir de la ressource naturelle et des retenues existantes («Vp ressources actuelles»), déduction faite des besoins prioritaires (vie aquatique, eau potable...);
- le volume historiquement prélevé.

**En équilibre:** «Vp ressources actuelles» sup. volume maximum prélevé.

**En déséquilibre:** «Vp ressources actuelles» inf. volume maximum prélevé.

**En déséquilibre important:** au sein des bassins versants en déséquilibre, ceux pour lesquels le volume prélevé en année quinquennale sèche est supérieur de plus de 20% au «Vp ressources actuelles».

**BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

L'équilibre quantitatif est apprécié sur la base des volumes prélevables (VP), des notifications du préfet de région (2013-2016) des résultats des études volumes prélevables.

**Pour les eaux superficielles, les seuils sont :**  
 0 ; inf. à 5% ; 5% à 10% ; 10 à 30% ; sup. à 30%.

Sources : IGN Protocole IGN/Ministère — DREAL Occitanie/Direction eau et milieux aquatiques — SDAGE Adour-Garonne + compilation des notifications préfectorales des études volumes prélevables sur le bassin Rhône-Méditerranée — 09/04/2021

